

Communiqué presse

A L'OCCASION DU SALON DE L'AUTO 2026

Alcome souhaite proposer aux constructeurs et concessionnaires automobiles d'offrir des cendriers de poche gratuits à tout acheteur d'une nouvelle voiture, neuve ou d'occasion.

L'éco-organisme agréé par l'Etat pour la réduction des mégots mal jetés, Alcome va proposer aux constructeurs automobiles d'offrir à tout acheteur particulier d'un nouveau véhicule des cendriers de poche #MonMégotOùIlFaut.

Paris, le 13 octobre 2026.

À l'occasion de l'ouverture du Salon de l'Auto 2026, Alcome lance un appel aux constructeurs et concessionnaires automobiles : **et si, à compter d'aujourd'hui, chaque voiture mise sur le marché devenait un vecteur de prévention de la lutte contre le jet de mégots intempestif dans l'espace public ?**

Un geste banalisé aux conséquences tragiques

17 %¹ des fumeurs déclarent jeter leur mégot depuis leur véhicule. Un chiffre qui illustre une réalité trop souvent ignorée : sur les routes, dans les zones naturelles sensibles, le jet de mégots est un geste, la plupart du temps inconscient, qui peut avoir des conséquences désastreuses, entre pollution de l'environnement, salubrité publique et risques d'incendies.

Si ce constat n'est pas nouveau il devient la responsabilité de chacun, au lendemain d'incendies qui ont fait des ravages dans nos territoires, notamment aux abords des routes.

La proposition d'Alcome : offrir aux constructeurs et aux concessionnaires automobiles un cendrier de poche à distribuer à chaque nouveau propriétaire d'une voiture, neuve ou d'occasion.

Alcome propose aujourd'hui une solution simple : offrir systématiquement un cendrier de poche #MonMégotOùIlFaut à chaque propriétaire d'une voiture vendue en France. Un geste non coûteux pour les constructeurs ou les concessionnaires, mais dont l'impact potentiel pourrait être considérable auprès des milliers de conducteurs fumeurs.

"Nous ne pouvons pas demander aux fumeurs d'adopter le bon geste si nous ne leur donnons pas les moyens de le mettre en pratique. Dans une voiture sans cendrier, le mégot, par manque de solution à portée de main, finit par la fenêtre : c'est mécanique. Nous tendons aujourd'hui la main

¹ Etude Fondation Vinci / IPSOS 2026

aux constructeurs et concessionnaires pour qu'ils deviennent, à nos côtés, des acteurs de cette sensibilisation."

Vincent Zappia, président d'Alcome

A propos d'Alcome

Créé en 2021, dans le sillage de la loi AGECE, Alcome est le seul éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, en charge de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) dédiée aux produits du tabac, en France. L'objectif d'Alcome est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public en se basant sur la sensibilisation - *via* sa marque-programme [#MonMégotOùIlFaut](#) -, la compréhension du geste des fumeurs, l'accompagnement des collectivités, et l'amélioration des équipements de rue (cendriers de poche, de rue, éteignoirs pour poubelles...). Alcome travaille actuellement avec plus de 2100 communes soit plus de 46% de la population française.

En savoir plus : <https://alcome.eco/> et <https://monmegotouilfaut.fr/>

Contact presse

presse@alcome.eco – 06 27 84 91 30